



# & Innovation Développement

Piloter des projets pour favoriser la Vie Affective Intime et Sexuelle des personnes en situation de handicap et **DEVENEZ RÉFÉRENT VAIS\***



À destination des cadres du secteur sanitaire et médico-social en poste



**FORMATION À DISTANCE**  
+ Module 2 en présentiel à l'IRTS de Montpellier



« Donner vie à un corps c'est donner sens à un être »

[marcelnuss.com](http://marcelnuss.com)



SE PRÉPARER & SE FORMER POUR ACQUÉRIR UNE CERTIFICATION OU UNE QUALIFICATION

\*Vie Affective Intime et Sexuelle

# Objectifs de la formation

## ÊTRE SENSIBILISÉ(E)

aux enjeux humains, éthiques et juridiques en déconstruisant vos représentations et en vous appropriant le cadre règlementaire.

**CONSCIENTISER** votre propre rapport à la Vie Affective Intime et Sexuelle.

**OSER AGIR** en pilotant des actions concrètes liées à la VAIS\* au sein de votre institution.

**AJUSTER** vos projets liés à la VAIS\*, en analysant votre pratique.



« Qu'il s'agisse d'être amoureux, de sortir avec quelqu'un ou d'avoir une relation, de fonder une famille, **chacune, chacun a le droit de mener sa vie affective, intime et sexuelle** comme elle/il l'entend et avec qui elle/il l'entend. »

## Intervenants



### NUSS Marcel

fondateur de l'association pour la promotion de l'accompagnement sexuel (APPAS), écrivain et formateur dans le champ du médico-social.



### PREVOT NUSS Jil

cofondatrice et formatrice à l'APPAS, accompagnante médico-sociale.



### ANCET Pierre

est normalien, agrégé et docteur en philosophie, habilité à diriger des recherches doctorales, Professeur des universités en philosophie.



### PY Bruno

Professeur français de droit privé et sciences criminelles, spécialisé en droit pénal et en droit médical. Expert juridique de la VAIS\* des personnes concernées.



### BLIN Pascal

Formateur – Conseiller – Coach – Expert en méthodologie de projet



### CHARRIAU Sarah

Consultante / Formatrice – Experte en méthodologie de projet

## Module 1 (visio)

### SENSIBILISER – Déconstruire les représentations et s'approprier le cadre réglementaire

Du 18 mars au 12 avril 2024

**DURÉE :** 6 h

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Travailler sur ses représentations, projections et s'approprier le cadre réglementaire
- Sensibiliser les cadres de direction aux enjeux sémantique, juridique et éthique de la VAIS\*

## Module 3 (visio)

### OSER AGIR – Aide au pilotage et à la mise en place d'actions concrètes liées à la VAIS\* au sein de son institution

#### 1/ Illustrations de projets concrets à la mise en place de la VAIS\*

**Visio :** du 17 avril au 10 mai 2024

**DURÉE :** 3,5 h

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Observer un ensemble de projets concrets liés à la VAIS\* afin d'identifier leurs avantages et leurs freins
- Répertorier les différents outils de pilotage favorables à la concrétisation du projet VAIS\* de son institution

#### 2/ Accompagnement collectif à la concrétisation et la mise en place d'un projet lié à la VAIS\*

**Classe virtuelle :** le 13 mai 2024

**DURÉE :** 3,5 h (9h00 à 12h30)

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Se doter d'outils de pilotage pour la mise en place de son projet lié à la VAIS\*
- Savoir rédiger un projet d'accompagnement à la VAIS\*
- Travailler sa posture et son argumentaire en fonction des interlocuteurs (direction et équipe)
- Développer une posture commune et impulser une attitude réflexive
- Mettre en place une veille professionnelle auprès des équipes via le centre de ressources VAIS\*
- Faire face aux oppositions en maîtrisant et rappelant les textes législatifs et les obligations de l'institution
- Utiliser les techniques du management persuasif

## Module 2 (présentiel)

### CONSCIENTISER – Approche théorique et expérientielle de la VAIS\*

Les 15 et 16 avril 2024 à l'IRTS de Montpellier

**DURÉE :** 14 heures (9h à 12h30 ; 13h30 à 17h00)

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Maîtriser les textes législatifs
- Identifier ses modèles mentaux, ses grilles de lectures préférentielles et apprendre à s'en « libérer » si nécessaire (se remettre en question, développer une pensée « souple » capable d'élaborer de nouveaux cadres de référence en situation)
- Reconnaître l'affectivité, la sensualité et la sexualité en chacun même lorsque cet être est traversé par la maladie et le handicap.
- Questionner ou renforcer son regard et sa mentalité sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap en dépassant ses ou les préjugés moraux et les interdits culturels.
- Élaborer un projet concret en prenant en compte son identité personnelle et ses obligations professionnelles.

## Module 4 (classe virtuelle)

### AJUSTER – Analyser sa pratique dans le cadre d'un projet à la VAIS\*

Le 9 décembre 2024

**DURÉE :** 7 heures de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Poser un diagnostic (analyser les leviers et freins) de son plan d'actions
- S'autoriser à réguler, confronter et engager immédiatement les actions correctrices en incluant les parties prenantes
- Repérer et valoriser les bienfaits de la VAIS\* sur la personne concernée mais aussi au sein de la dynamique institutionnelle
- Ajuster son argumentaire de manager.

**Passer de l'intention à l'action : durant la formation vous serez amené à construire un projet d'accompagnement à la VAIS\*, que vous pourrez présenter à votre direction. Marcel NUSS vous accompagnera dans l'argumentation ainsi que dans sa mise en œuvre.**

# Informations pratiques



## DURÉE

**36 h**  
de formation  
du 18 mars au  
9 décembre 2024

Inclus un accompagnement  
personnalisé à distance  
par Marcel NUSS (2h)



## COÛT

**900**  
euros



## LIEU

En visio et en  
présentiel à l'IRTS  
Montpellier le  
15 et 16 Avril 2024



## PRÉ-REQUIS

Être en poste de cadre  
dans un ESSMS



## INSCRIPTION

Date butoir pour s'inscrire :

**18 février 2024**

Fiche d'inscription à télécharger  
sur le site internet



## IMPORTANT

*CETTE FORMATION S'INSCRIT DANS LA CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences.*



## CONTACTS

### Thierry CHARTRIN

Responsable de formation  
t.chartrin@arifts.fr - 02 41 22 14 77

### Carine MORISSEAU

Assistante de formation  
c.morisseau@arifts.fr - 02 41 22 40 72

Retrouvez plus  
d'information sur  
notre site internet

**arifts.fr**

